

# ALSH VERNIOLLE

## PROJET PEDAGOGIQUE



**ALSH Verniolle – Groupe scolaire Herminia Munoz 09340 Verniolle**  
**05.61.69.78.50 [alshverniolle@francasfoix.fr](mailto:alshverniolle@francasfoix.fr)**



*La CAF et la MSA participent financièrement au fonctionnement de la structure par le versement des prestations de service ordinaire au titre de l'activité ALSH extrascolaire et périscolaire.*

# SOMMAIRE

Dernière mise à jour 11/02/2025

<b>I. Présentation de l'association.....</b>	<b>3</b>
• Historique .....	3
• Projet éducatif.....	4
• Rôles et missions des différents acteurs .....	4
• Projet pédagogique .....	7
• Orientations pédagogiques communes à l'ensemble des structures gérées par l'association .....	8
• Budget général .....	17
<b>II. Présentation de l'équipe pédagogique :.....</b>	<b>18</b>
<b>III. Fonctionnement de l'accueil de loisirs .....</b>	<b>18</b>
• L'accueil des enfants en situation de handicap.....	18
• Les locaux .....	19
• Déroulement d'une journée .....	20
• Organisation du temps repas.....	22
• <b>Analyse de situation liée aux petites vacances.....</b>	<b>23</b>
<b>IV. Objectifs éducatifs/pédagogiques et opérationnels/actions .....</b>	<b>24</b>
<b>V. Activités .....</b>	<b>27</b>
<b>VI. Evaluation .....</b>	<b>28</b>
<b>VII. Communication.....</b>	<b>29</b>

## I. Présentation de l'association

### ● Historique

Mis en place par quelques enseignants volontaires, le Centre de Loisirs a vu le jour à Foix en 1951. La ligue de l'enseignement, le syndicat des enseignants et les éclaireurs laïques de France ont fait partie du « Grand mouvement » ou l'idée de citoyenneté, d'apprentissage à la vie collective s'est concrétisée par la mise en place d'activités éducatives le jeudi puis le mercredi et les vacances. Les patronages laïques ont été repris par les Francas dont le Projet Educatif est le cadre de référence de toute action menée auprès des enfants ou des jeunes. C'est dans le sens de la laïcité et le respect de l'individu que les différents responsables ont œuvré et œuvrent encore aujourd'hui.

Le Centre de Loisirs a été organisé et géré pendant plusieurs années par l'Association départementale des Francas. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1997 une Association locale a été créée sous l'intitulé de « Francas de Foix » Foix Enfance. Dans la continuité du travail commencé elle a contribué à gérer le Centre de Loisirs et les Centres de Loisirs Associés aux Ecoles (C.L.A.E.) en assurant la coordination et la direction des actions.

Le 1<sup>er</sup> janvier 2002, après la dissolution de l'Association Pays de Foix Jeunesse, l'Association des Francas de Foix est devenue « Foix Enfance Jeunesse ».

En mars 2003, création de deux nouveaux C.L.A.E pour la municipalité de Foix (Ecoles des Bruilhols et du Cardié).

En septembre 2004, ouverture de trois C.L.A.E pour la municipalité de Montgailhard (Ecoles du Centre, de Loumet et du Séguela).

A la demande de la ville de Foix, des actions de prévention et d'animation répondant aux besoins des jeunes et de leurs familles sont mises en place et coordonnées par l'Association.

Avec la mise en place de l'intercommunalité, l'Association a été amenée à organiser les actions du Centre de Loisirs sur le territoire du Pays de Foix afin de répondre aux besoins des enfants et des familles des différentes communes.

Depuis novembre 2008, l'association s'appelle désormais Les Francas du Pays de Foix (nouveau logo en mars 2009).

Le 1<sup>er</sup> janvier 2011, l'activité Jeunesse a été reprise par le FAJIP (Foix Adolescence Jeunesse Information Prévention), les Francas du Pays de Foix restant membre actif de cette nouvelle association.

En septembre 2011, ouverture des ALAE de Cadirac et du Capitany à Foix. A compter de cette date, toutes les écoles de Foix sont dotées d'un ALAE.

Au 4 septembre 2013, pour donner suite à la réforme des rythmes scolaires, la Communauté de Communes du Pays de Foix a décentralisé l'ALSH des mercredis après-midi sur 5 sites (Courbet, Crampagna, St Jean-de-Verges, St Paul-de-Jarrat et St Pierre-de-Rivière).

Le 6 janvier 2014, ouverture de deux ALAE pour le Syndicat Intercommunal à Vocation Educative de St Jean-de-Verges/Crampagna/Loubières sur les écoles de Crampagna et de St Jean-de-Verges jusqu'au 04/07/2014.

Au 01/09/2016 :

- ⇒ Ouverture de la nouvelle école de Montgailhard regroupant en un seul lieu les deux écoles et ALAE existants.
- ⇒ Décision de la Communauté de Communes du Pays de Foix de centraliser l'ALAE du mercredi après-midi sur le site du groupe scolaire Nelson Mandela.

Au 01/09/2018 dans le cadre du marché avec la Communauté d'agglomération Pays Foix-Varilhes, accueil supplémentaire à St Paul-de-Jarrat et au 23/04/2019 deux accueils supplémentaires à Varilhes et Verniolle.

Au 01/09/2022, dans le cadre d'une convention pluriannuelle d'objectifs, gestion de ALAE sur l'école de Saint-Paul-de-Jarrat.

Au 05/07/2023, fermeture de l'école/ALAE des Bruilhols à Foix.

**A ce jour notre association gère :**

- **8 ALAE : Accueils de loisirs associés à l'école sur les communes de Foix (6), de Montgailhard (1) et de Saint-Paul-de-Jarrat (1) et mis en place par les communes respectives.**
- **4 ALSH : Accueils de loisirs sans hébergement mis en place par L'agglo Foix-Varilhes durant les vacances scolaires.**
- **1 ALAE : Accueil de loisirs associé à l'école mis en place par L'agglo Foix-Varilhes durant les mercredis après-midi.**

## ● **Projet éducatif**

Cf Site internet de l'association <http://www.lesfrancasdupaysdefoix.com/>  
Également disponible sur les différentes structures gérées par notre association.

## ● **Rôles et missions des différents acteurs**

### **Une structure associative bien adaptée**

#### Un conseil d'administration

Composé de 11 membres individuels bénévoles élus par les adhérents, parents utilisateurs des services de l'association ou personnes souhaitant s'investir dans une association d'éducation populaire.

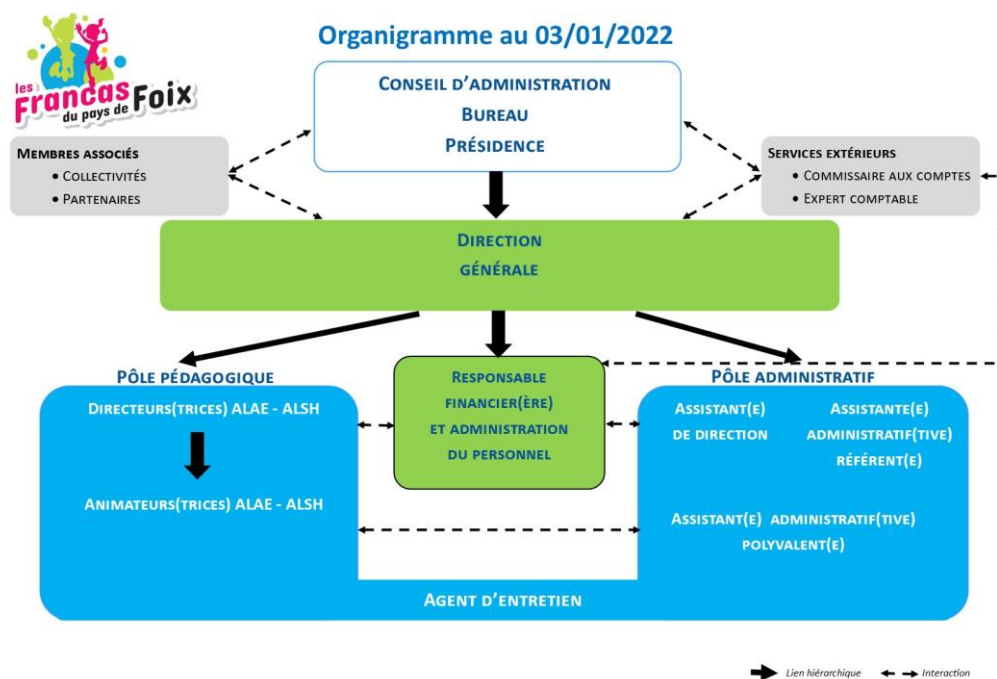
#### Un bureau

Il a pour mission d'administrer l'association. Il a la responsabilité de l'organisation générale de l'activité. Il est composé :

- **D'un président, Nicolas VLERICK**
- **D'une vice-présidente, Sylvie COMBRE RAUSA**
- **D'une trésorière, Sylvie RUFFIE**
- **D'une secrétaire, Claire BENNES**

**Des membres associés se composant de représentants de** collectivités territoriales et de services de l'état. Ils sont invités aux conseils d'administration et aux assemblées générales mais ne possèdent pas de voix délibératives.

## Une équipe professionnelle expérimentée



**Un pôle administratif** qui assure le bon fonctionnement du volet administratif et financier de la structure.

Il est composé :

- **D'une directrice générale, Pascale BLAZY**
- **D'une responsable financière et administration du personnel**
- **De trois secrétaires**

**Un pôle pédagogique** sous la responsabilité de la directrice générale qui coordonne l'ensemble des structures. Il est composé de **directeurs et animateurs ALAE et ALSH**.

### Rôles et missions des directeurs

Les accueils de loisirs ALAE/ALSH sont dotés d'un **directeur** diplômé DEJEPS, BEATEP, BEESAPT, BPJEPS, ou BAFD. Sous le contrôle de la directrice générale, il est responsable de la structure qu'il dirige et garant de son bon fonctionnement. Il impulse une dynamique au sein de l'équipe d'animation qu'il encadre.

### **Pédagogie**

- Il organise l'accueil des enfants et est garant du bon fonctionnement de la structure dont il a la responsabilité ;
- Il est responsable de la sécurité des enfants au sein de l'accueil de loisirs associé à l'école et également lors des sorties.
- Il élabore, avec l'équipe, le projet pédagogique de la structure en lien avec le projet éducatif de l'association et le remet à la directrice générale au début de l'année scolaire ;
- Il contrôle et ajuste les projets d'animation si cela est nécessaire. Il veille à la bonne exécution des tâches et en particulier à la qualité des techniques proposées.
- Il gère une équipe d'animation et est responsable :
  - De la mise en œuvre des activités proposées aux enfants,
  - De la gestion des conflits (adultes, enfants),

- D'une bonne dynamique de travail.
- Il fait part à la directrice générale, dans les délais les plus courts, de tout dysfonctionnement au niveau des équipes pédagogiques (agents des collectivités travaillant sur les temps ALAE/ALSH ou salariés Francas) ;
- Il organise et mène les réunions d'équipe ;
- Il organise des bilans de fin de période et un bilan en fin d'année afin de se projeter pour l'année scolaire suivante en termes de projets et d'amélioration de fonctionnement ;
- Il participe à la mise en place et à la réalisation des projets transversaux (forums, fêtes de l'association, manifestations spécifiques...) ;
- Il rend compte de sa mission à la directrice générale, de l'évolution de l'accueil mis en place et du suivi de l'équipe pédagogique. Un bilan d'activité écrit doit être rendu à l'issue de chaque période d'entre vacances.
- Il assure le lien entre l'équipe d'animation de l'ALAE/ALSH et la direction de l'Association.

### **Sécurité**

- Il respecte et applique les protocoles sanitaires en vigueur le cas échéant.

### **Communication**

- Il est garant de l'image de l'ALAE/ALSH qu'il dirige ainsi que de l'association pour laquelle il travaille.
- Il communique auprès des parents et des animateurs et des partenaires extérieurs.
- Il affiche les plannings d'activités ou toutes autres informations concernant l'ALAE/ALSH.

### **Formation**

- Il peut être amené à participer à des formations, sur demande de ses responsables, pouvant améliorer l'accueil et le fonctionnement de la structure qu'il dirige.
- Il possède un rôle formateur et de soutien auprès des animateurs et des stagiaires.

### **Administratif**

- Il doit être en possession de toutes les fiches de renseignements des enfants complétées par les familles.
- Il doit suivre et analyser l'évolution de la fréquentation avec afin d'ajuster l'encadrement en fonction de la réglementation en vigueur.
- Il doit contrôler les autorisations de départ des enfants.
- Il doit vérifier les contre-indications médicales et leur suivi, s'informer et informer l'équipes des PAI existants sur l'école, assurer une communication pertinente des problèmes médicaux et allergies divers.
- Il doit faire un compte rendu de la composition et de l'organisation des repas afin que la directrice générale puisse effectuer un travail auprès de l'économiste ou du traiteur dans l'objectif d'améliorer la qualité des repas.
- Il contrôle les fiches de présences mensuelles du personnel en fonction du planning établi.

### **Rôles et missions des animateurs**

**Les animateurs ALAE/ALSH**, à temps partiel, diplômés BAFA, BAPAAAT, CAP Petite Enfance et non diplômés. Placés sous le contrôle du directeur de l'ALAE/ALSH, ils sont garants de la sécurité morale, affective et physique des enfants qui leur sont confiés. Ils sont à leur écoute et à celle de leurs parents. Ils établissent une relation de confiance auprès d'eux.

## **Pédagogie**

- Il participe à l'élaboration du projet pédagogique et est garant de ses projets d'activités ;
- Il travaille en équipe afin d'échanger, de réguler et de construire ensemble.
- Il doit être en mesure d'impulser des idées, des projets...
- Il est en relation avec l'équipe enseignante et participe à la construction de projets en commun.
- Il aide les enfants à monter leurs propres projets.
- Il favorise l'autonomie chez l'enfant en apportant un soutien et une aide dans les gestes quotidiens.
- Il sensibilise les enfants au respect, à la notion de partage.
- Il est à l'écoute des enfants, de ses besoins et de son rythme.
- Il apprend aux enfants à accepter les différences et les sensibilise à la notion de discrimination.
- Il accompagne l'enfant dans sa construction de futur citoyen.
- Il doit avoir un esprit dynamique, une tenue décente et adaptée et est tenu de montrer l'exemple dans son attitude, son langage, ses comportements...
- Il doit organiser le temps d'accueil de l'enfant de sorte que celui-ci soit un moment agréable, éducatif, constructif et ludique tout en donnant la possibilité aux enfants de faire leurs propres choix.
- Il participe à la mise en place et à la réalisation des projets transversaux (forums, fêtes de l'association, manifestations spécifiques...).

## **Sécurité**

- Il est responsable des enfants qui lui sont confiés.
- Il veille à la sécurité affective, physique et morale de l'enfant et établit une relation de confiance.
- Il s'assure de la présence et de la sécurité des enfants inscrits à l'ALAE/ALSH, ainsi que des sorties.
- Il sensibilise les enfants aux règles de vie, au respect des autres et du matériel.
- Il contrôle, pour la sécurité des enfants, le matériel pédagogique utilisé.

## **Communication**

- Il informe les parents des événements vécus par leur enfant sur le temps ALAE/ALSH.
- Il doit veiller à faire passer toutes informations importantes au sein de l'équipe pédagogique afin de garantir une communication et un travail de qualité.
- Il communique sur la vie de l'association et de la structure sur laquelle il travaille.

## **Formation**

- Il se forme en participant à des formations internes liées au métier de l'animation.
- Il aide et soutient les stagiaires.

## **• Projet pédagogique**

Le projet pédagogique est un document obligatoire et indispensable construit par l'équipe d'animation. Il est conçu comme un contrat entre l'équipe pédagogique et les intervenants, les parents et les mineurs sur les conditions de fonctionnement et sert de référence tout au long de l'action. Il permet de donner du sens aux activités proposées et aux actes de la vie quotidienne. Dans sa construction, les équipes d'animation de nos structures tiendront compte du projet éducatif de l'association, des orientations communes et des Projets Educatifs De Territoires.

## • Orientations pédagogiques communes à l'ensemble des structures gérées par l'association

Ces orientations instaurent une cohérence et créent une dynamique entre les différentes structures.

- Conformément à la commande de la collectivité dans le cadre du marché qui nous lie, il est proposé aux enfants des activités autour de la thématique de la citoyenneté, du principe de laïcité et de l'éducation à l'environnement.

### EDUCATION A LA CITOYENNETE ET AU PRINCIPE DE LAÏCITE ET EDUCATION A L'ENVIRONNEMENT

#### Préambule

#### Extrait du projet éducatif :

« ... contribuer dès l'enfance, à la formation du futur citoyen. C'est en se confrontant aux autres que l'enfant se construit et structure ses relations sociales par l'apprentissage de responsabilités individuelles et collectives, par la pratique de solidarité en favorisant des attitudes solidaires d'abord entre pairs mais aussi entre générations et en partenariat avec des associations humanitaires et par l'entraînement à la vie démocratique ... ».



#### « On ne naît pas citoyen, on le devient » Baruch Spinoza

**La citoyenneté** : il est essentiel, pour se construire en adulte libre, de prendre conscience de la société dans laquelle on vit, afin d'avoir une attitude responsable face aux autres et face à l'environnement, le milieu dans lequel on évolue. L'éducation à la citoyenneté est inhérente à cette prise de conscience. Apprendre à vivre ensemble tout en s'épanouissant, s'émancipant et en ayant accès à la culture et au savoir telles sont les valeurs que nous défendons.

**Le respect de soi, des autres et de l'environnement** : l'enfant a besoin d'être reconnu, il est une personne à part entière qui a le droit au respect, mais il doit également se respecter, respecter les autres et respecter l'environnement dans lequel il évolue.

**La cohésion de groupe** : sensibiliser les enfants à la tolérance, à la solidarité, à l'entraide, à la laïcité et au respect. Mettre en place des activités ludiques ainsi que des temps de discussion, de manière formelle mais aussi de façon spontanée, avec les enfants qui amènent et entraînent une sensibilisation à ces valeurs. Favoriser les actions où les enfants d'âges différents pratiquent ensemble des activités, des jeux, au cours desquels ils partagent leurs compétences pour réaliser des œuvres collectives.

**Intégration et prise en compte des difficultés de chacun** ainsi que du handicap en proposant des activités qui permettent à chacun en fonction de ses capacités, de son envie, d'intégrer le groupe à part entière, de ne pas être tenu à l'écart. Être d'autant plus à l'écoute des besoins et envies de chacun, pour permettre à chacun de trouver sa place au sein de la collectivité.

Instaurer un fonctionnement démocratique : certaines décisions ne relèvent pas uniquement de l'équipe d'animation, être à l'écoute c'est savoir prendre en considération les attentes de chacun. Des temps seront mis en place afin que chacun puisse s'exprimer collectivement : temps de parole en fin d'activités, temps de parole formalisé, mise en place de délégués ALAE.



**« Pour construire un projet de société, n'ayons pas peur d'affirmer nos valeurs et dire que la liberté c'est l'émancipation » Henri Pena-Ruiz**

La laïcité est un principe de droit inscrit dans la constitution de notre république. Elle est aussi une valeur de civilisation, fruit d'une longue histoire marquée par de durs combats pour accéder à un « vivre-ensemble » harmonieux dans le respect réciproque des convictions individuelles. L'enjeu de faire vivre le principe de laïcité au quotidien est bien de permettre, à tous les enfants et aux jeunes, de bénéficier d'une action éducative de qualité qui valorise la diversité des cultures au service du vivre-ensemble et la participation des enfants à la construction de leurs loisirs. Pour permettre une meilleure connaissance de l'autre nous continuerons à mettre en place par exemple des activités coopératives ludiques et variées qui vont permettre d'une part, d'identifier les préjugés, les discriminations, de comprendre et de faire comprendre ce qui les provoque, et d'autre part de déceler ce qui entraîne des situations d'exclusion. L'équipe d'animation adoptera « une attitude laïque » basée sur le respect de l'autre et de ses différences qui permet de favoriser l'autonomie des enfants, leur construction citoyenne et leur capacité d'écoute et d'ouverture. Par « attitude laïque » il faut comprendre la cohérence entre les convictions initiales et les actions menées, la prise en compte des avis de tous et le respect d'autrui.

**L'éducation à la citoyenneté et au principe de laïcité et l'éducation à l'environnement seront développées en 3 axes.**

### **AXE I - « L'ENFANT » LA PRISE DE CONSCIENCE DE SOI**

#### **APPRENDRE AUX ENFANTS A PRENDRE LEUR PLACE DANS LE GROUPE**

##### **Objectifs et compétences développés**

- Leur apprendre à s'exprimer, à exposer leur point de vue en prenant en compte et en respectant les propos des autres ;
- Leur apprendre à prendre part à un débat ;
- Leur apprendre à argumenter leurs choix ;
- Leur apprendre à développer leur curiosité/autonomie ;
- Leur apprendre à expliquer et confronter leur point de vue ;
- Leur apprendre à élargir leur manière de voir ou de penser ;
- Leur apprendre à prendre et changer de position ;
- Leur apprendre à développer leur estime de soi ;
- Leur permettre de prendre des initiatives ;
- Leur permettre de s'impliquer dans des projets ;
- Leur permettre d'être acteurs de leurs loisirs ;
- Leur donner de vraies responsabilités et leur permettre de comprendre la place qu'ils occupent.



## **Exemples d'activités qui seront mises en place ou reconduites par les équipes d'animation sur les différentes structures :**

- Activités artistiques et d'expression : théâtre, mîmes, théâtre d'impro, théâtre de marionnettes, chorale, contes, lecture, écriture, dessin, danse, WEB TV, émissions radio (partenariat avec Radio transparence) ... les enfants se produisent devant les parents et les copains, devant les festivaliers lors du festival d'enfant ;
- Ateliers discussions à visée philosophique sur des thèmes tels que l'égalité fille/garçon, le droit de s'exprimer, la liberté, le droit à la vie privée, le respect des différences, le racisme, la solidarité, la guerre et la paix, la religion et la laïcité, la justice et l'injustice ;
- Grands jeux de rôles et d'énigmes (les enfants incarnent un personnage qu'ils ont choisi) ;
- Constitution d'un groupe de petits journalistes en vue d'articles pour le blog des enfants, journal ou carnet de bord de l'ALAE ;
- Réalisation de productions citoyennes (sculptures, dessins...). Exemples : représentations de la citoyenneté, à travers l'art, vue par les enfants, représentations des valeurs de l'olympisme et des valeurs du sport vues par les enfants ;
- Partenariat avec le Festival Résistances (visionnage de courts métrages, échanges et participation des enfants à la programmation jeune public et au jury des enfants) ;
- Mise en place d'inter ALAE autour d'activités diverses ;
- Fabrication d'un livret "Je me présente" sur lequel les enfants font part de leurs centres d'intérêts ;
- Temps de bilan avec les enfants. En fin de séquence d'animation et de semaine, les enfants s'expriment ;
- Mise en place d'un conseil de délégués ALAE (du CP au CM2) qui se réunit tous les deux mois pour la prise de décisions collectives ;
- Projets d'enfants, les enfants sont acteurs de leurs loisirs : permettre aux enfants de devenir acteurs de leurs loisirs, c'est les associer à l'organisation de leur lieu de vie. C'est leur permettre de vivre et d'agir avec d'autres enfants dans le cadre de projets dans lesquels ils peuvent trouver leur place. Le rôle de l'adulte est d'accompagner l'enfant et non de décider de tout à sa place. Tout au long de l'année, les enfants, en groupes, imaginent et choisissent leurs propres activités (matériel nécessaire, lieu, nombre d'enfants...). Pour cela ils sont accompagnés par leurs animateurs. Exemples de projets d'enfants : réalisation d'un grand jeu, danse, tournois de jeux de société, ateliers créatifs, carnaval, projet vidéo, création d'un livre et de jeux de cartes, « C'est moi qui décide ! », les enfants décident de leur après-midi et proposent un planning d'activités, activités et spectacles pour le Festival des enfants ;
- Les enfants sont acteurs de leur festival (stands tenus par les enfants, spectacles d'enfants, réalisation d'objets pour le marché d'été) ;
- Participation aux événements locaux en lien notamment avec les associations de quartier (Cadirac - Foix) et le conseil citoyen ;
- Les enfants sont associés à l'installation et au rangement de l'activité ;
- Implication des enfants dans l'élaboration des règles de vie sous forme de jeux ;
- Participation de l'association à la Fête du Jeu organisée par les ludothèques de L'agglomération Foix-Varilhes ;
- Participation de l'association au collectif d'organisation du Carnaval à Foix (animation, fabrication de Monsieur Carnaval, réalisation du jugement, fabrication de petits chars et de costumes...).

## AXE II - « L'ENFANT DANS LE GROUPE, SES RELATIONS AUX AUTRES » LA PRISE DE CONSCIENCE DES AUTRES

### SENSIBILISER LES ENFANTS AU PRINCIPE D'EGALITE ET D'ACCEPTATION DE L'AUTRE

#### Objectifs et compétences développés

- Lutter contre les stéréotypes et les stigmatisations ;
- Développer une culture de l'égalité ;
- Renforcer l'égalité fille/garçon depuis le plus jeune âge ;
- Développer un regard positif sur les différences ;
- Sensibiliser les enfants à la discrimination ;
- Prévenir des violences et du harcèlement ;
- Favoriser une ouverture culturelle ;
- Eduquer contre le racisme et l'antisémitisme ;
- Développer le respect et la solidarité ;
- Développer les liens intergénérationnels.



#### EXEMPLES D'ACTIVITES QUI SERONT MISES EN PLACE OU RECONDUITES PAR LES EQUIPES D'ANIMATION SUR LES DIFFERENTES STRUCTURES :

- Projets intergénérationnels avec les CCAS de chaque collectivité et les EHPADS du territoire : envois de cartes pour les fêtes de fin d'année, échanges de courriers, activités partagées, lotos, repas avec les aînés du village... ;
- Participation à la rentrée solidaire (solidarité laïque) et collecte de matériel scolaire pour les enfants du Cameroun ;
- Partenariats avec des associations humanitaires... par exemple : participation à la collecte de jouets au profit des Restos du Cœur, visite des locaux, intervention des Restos du Cœur sur l'ensemble de nos structures pour présenter leur association, vente d'objets réalisés par les enfants lors du festival des enfants, participation avec l'école de Cadirac, l'association de Quartier et les Cadirock à une chorale pour l'organisation d'un concert au profit des Restos du Cœur... ;
- Réalisation de projets communs à toutes les tranches d'âges (jardin, jeux, danse... ) ;
- Mise en place d'activités sur « Les droits des enfants » pour sensibiliser les enfants à leur droit de manière ludique au travers notamment de différents supports artistiques et d'expression et par le biais de partenariats ;
- Action de solidarité au profit du service de pédiatrie du CHIVA. L'objectif : changer le regard qu'ont les enfants sur l'hôpital et ainsi dédramatiser l'entrée dans ce service, aider à la participation de projets pour améliorer le quotidien des enfants accueillis. Intervention auprès des enfants du service de pédiatrie avec manipulation d'instruments (tensiomètre, stéthoscope... à l'aide d'un doudou, explication du service...). Les enfants ont réalisé un tableau pour décorer le hall du service de pédiatrie, fabriqué et conçu des "tutos" pour des activités adaptées aux enfants hospitalisés ;
- Mise en place d'ateliers, d'activités pour renforcer l'égalité fille/garçon : projets d'enfants et activités mixtes, débats/ateliers philo, faire venir un intervenant comme le CIDFF ou un membre du corps médical pour évoquer la notion d'intimité, le respect du corps de l'autre. Proposer des saynètes de théâtre, réaliser des affiches sur la vision des enfants de l'égalité

filles/garçons. Mise en place d'une formation pour les équipes d'animation avec l'association Artemisia (bureau d'étude et organisme de formation agréé et qualifié Qualiopi) afin de former et d'accompagner les animateurs à la prise en compte de l'égalité des genres dans leurs postures professionnelles...

### **AXE III - « L'ENFANT ET SON ENVIRONNEMENT » LA PRISE DE CONSCIENCE DE SON ENVIRONNEMENT**

#### **PERMETTRE A L'ENFANT DE S'APPROPRIER SON ENVIRONNEMENT**

##### **Objectifs et compétences développés**

##### **Apprendre à le connaître et à le comprendre**

- Se questionner sur le passé ;
- Stimuler ses sens de l'observation, son imagination ;
- S'éveiller à la nature ;
- Susciter l'envie d'être dehors, de découvrir le milieu naturel.

##### **Apprendre à le protéger et à le respecter**

- Développer des gestes éco - citoyens.

##### **Sensibiliser au développement durable**

- Comprendre les enjeux environnementaux.

##### **Impliquer les enfants dans la vie de l'ALAE et de leur territoire**

- Leur permettre de s'impliquer dans leur ALAE, dans leur quartier, dans leur ville, dans leur village, dans leur territoire.



#### **EXEMPLES D'ACTIVITES QUI SERONT MISES EN PLACE PAR LES EQUIPES D'ANIMATION SUR LES DIFFERENTES STRUCTURES :**

- L'ensemble de nos structures adhèrent au dispositif « centre A'ERE » (anciennement Eco-Centre) mis en place sur le département par l'association départementale des Francas. Ce dispositif propose un projet global où l'environnement et le développement durable ont une place centrale. Il développe un programme d'éducation à l'environnement significatif, régulier et innovant ;
- Mise en place de projets pour embellir le territoire en partenariat avec les collectivités ;
- Découverte de l'environnement proche, de la faune, de la flore, balades à proximité ;
- Amener les enfants à découvrir, comprendre le monde qui les entoure, les questionner sur leurs conditions d'acteurs ;
- Découverte du patrimoine : par exemple participation à une exposition photo avec le conseil citoyen de Foix ;
- Partenariat avec « Les Amis des Forges » : découverte de vieux métiers, d'objets anciens et traditionnels ;
- Mise en place d'une brigade du tri, actions de nettoyage à proximité de la structure d'accueil ;
- Participation de l'association aux manifestations en lien avec l'éducation à l'environnement comme le Festival "Graines de mômes" et « La journée mondiale de l'eau » (SMDEA) ;
- Ramassage des déchets dans l'environnement proche de l'accueil de loisirs ;
- Activités sur les Saisons ;
- Suscitez l'envie de faire des activités « dehors », en plein air ;

- Fabrication de mangeoires, de nichoirs, d'hôtels à insectes ;
- Activités autour du jardinage ;
- Activités sur la nature ;
- Activités avec des matériaux de récupération et des matériaux naturels ;
- Jeux et activités ludiques sur le tri des déchets, activités upcycling : fabrication d'objets neufs avec des objets recyclés ;
- Débats et discussions sur l'environnement ;
- Fabrication de produits naturels (savon, dentifrice...) ;
- Sensibilisation aux produits locaux à travers l'élaboration d'un menu par les enfants pour l'ensemble des cantines de Foix et visite de la cuisine centrale de Foix ;
- Découverte des différentes institutions et des valeurs de la République...

Pour toutes ces activités nous serons amenés à solliciter des partenaires comme La Ressourcerie, Lien sauvage, le SMECTOM, l'Association des Naturalistes Ariègeois et conservatoire, Foix Terre d'Histoire, Le conseil citoyen de Foix, l'École de pêche du Pays de Foix, la Fédération de l'Ariège pour la pêche et la protection du milieu aquatique, les Francas de l'Ariège, les Amis des Forges ...

## AUTRES ORIENTATIONS COMMUNES

### RELATIONS AVEC LES EQUIPES ENSEIGNANTES

Afin qu'il y ait une cohérence et une continuité éducative entre les différents temps de vie de l'enfant, nous échangeons et travaillons au quotidien avec les équipes enseignantes sur nos projets, nos fonctionnements, les enfants et des problématiques partagées telles que les règles de vie, la mise en place du PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité), une articulation entre les temps scolaires et périscolaires (pause méridienne, sieste, temps de transition...).

Cette collaboration peut également déboucher sur des actions éducatives et pédagogiques (projets d'animations, projets d'activités partagées sur le temps APC (Activités Pédagogiques Complémentaires)).



Des temps de concertation et d'échanges réguliers entre les directeurs(trices) des écoles et les directeurs(trices) des ALAE sont instaurés.

### EXEMPLES DE PARTENARIATS

- Fêtes en commun
- Fêtes de rentrée et de fin d'année
- Fête de printemps
- Kermesses
- Projets en communs : jardinage, sophrologie, jeux d'opposition, réalisation d'une exposition, participation à la semaine olympique organisée par les éducateurs sportifs de la mairie de Foix, visite du PAAJIP, classe/ALAE semaine transplantée kayak (ALAE Foix).

## RELATIONS AVEC LES PARENTS

Dans le cadre d'une démarche de coéducation et afin d'associer les parents à la vie de nos accueils de loisirs, nous effectuons un travail autour de la relation avec les familles. Ce travail consiste à informer, associer et impliquer davantage les parents dans la vie de l'association et des différentes structures. Nous favorisons depuis toujours les liens avec les familles, notamment...



- En communiquant sur nos projets, notre organisation, le fonctionnement et les activités des structures ;
- En formalisant des temps d'échanges deux fois par an (présentation de l'ALAE et présentation des projets...) ;
- En les conviant à des moments conviviaux et festifs (journées portes ouvertes, spectacles entre chaque période de vacances et en fin d'année scolaire, Festival des enfants...) et à partager une activité (jeux, jardinage, décoration pour le carnaval...) ;
- En les encourageant à s'impliquer dans nos structures (partage de savoir-faire, organisation de manifestations...)
- En soutenant les initiatives collectives d'associations de parents et/ou de parents délégués (organisation de manifestations éducatives...).

### Exemple de projet partagé :

**GRAND DEFI "VIVEZ BOUGEZ"**, projet à l'initiative de la DRAJES, de l'ARS Occitanie et de l'Institut régional du cancer de Montpellier... animé par la SDJES de l'Ariège et qui a pour objectif de sensibiliser les familles à l'importance d'une pratique physique régulière et de faire prendre conscience, de façon ludique, aux enfants, de l'intérêt d'être actif pour la santé.

Pendant 1 mois, à chaque activité physique pratiquée des cubes énergie ont été cumulés à l'école, sur le temps péri et extrascolaire, dans les associations sportives et lors d'activités en famille.

Des événements ont été organisés afin d'inviter les parents à cumuler les cubes énergie avec leurs enfants : des activités physiques ont été proposées sur les ALAE (jeux sportifs, jeux d'expression, kermesse...) ainsi que des activités avec des partenaires (judo avec le Dojo de Foix, zumba avec Zumba Delphine Ariège et athlétisme avec Entente Athlétique Pays de Foix...)

## LES PARCOURS EDUCATIFS ET LES PARTENARIATS

Les parcours éducatifs sont des activités qui visent à favoriser l'accès de tous les enfants aux pratiques culturelles, artistiques, sportives et aux loisirs éducatifs en fonction de leur âge.

En lien direct avec le projet éducatif, les projets pédagogiques, les projets d'école, les PEDT (Projets Educatifs De Territoires).

Ces ateliers fonctionnent par cycles, avec un engagement des enfants. Ils ont lieu sur différents temps (périscolaire, scolaire APC, extrascolaire).

Ils sont animés par nos équipes, par des enseignants, par des parents, par des bénévoles, par des associations locales, par des services des collectivités et des prestataires.

### **EXEMPLES DE PARTENARIATS AVEC LES ASSOCIATIONS SPORTIVES ET LES PRESTATAIRES**

- Boxe anglaise « Boxe attitude »
- Comité départemental de handball
- Dojo de Foix
- Dojo de Verniolle
- Ecole de pêche Foix-Montgailhard
- Entente Athlétique Pays de Foix
- Judo club Saint-Paul-de-Jarrat
- Pays de Foix Basket
- Rythmique Club du Comté de Foix-Montgailhard (GRS)
- FAC Gym Foix
- Tennis club de Foix
- Tennis club du Pic
- Tennis club de Verniolle
- L'USF-Ecole de rugby Barguilhère – Pays de Foix Séronnais
- Comité Départemental de rugby
- Le Mouv Fuxéen (gym douce)
- Les Joyeux Pétanqueurs de Montgailhard
- Zumba Delphine Ariège
- Foix Canoë Kayak Eau Vives
- Tarascon Foix Volley-ball



### **EXEMPLES DE PARTENARIATS AVEC LES ASSOCIATIONS CULTURELLES, ARTISTIQUES, SOCIALES ET ENVIRONNEMENTALES ET LES PRESTATAIRES**

- Arbosphère (grimpe d'arbres et éducation à l'environnement)
- Lien sauvage
- CIDFF Centre d'Information sur le Droit des Femmes et des Familles
- Caméra au Poing
- Conseil citoyen de Foix
- Festival Résistances
- Foix Avenir (association des commerçants)
- Foix Terre d'Histoire
- L'accent (atelier d'écriture)
- Le Relais de poche
- Cirqu'en brousse
- Cirque catapulte
- La compagnie « Le théâtre de la terre »
- La Ligue de l'enseignement
- La Ressourcerie
- Association Naturaliste de l'Ariège et conservatoire d'espaces naturels d'Ariège
- Les Restos du Cœur

- L'APF France Handicap
- L'UNICEF
- L'Estive
- Le Relais de Poche
- Les Francas de l'Ariège
- PAAJIP Pôle Agglomération Adolescence Jeunesse Information Prévention
- Pôle artistique et culturel du Petit Prince
- C.I.A Danse Country
- Service de pédiatrie du CHIVA
- Radio transparence
- Associations des parents d'élèves
- Vivre en harmonie 09
- Sophro Jolie (sophrologie)...



### EXEMPLES DE PARTENARIATS AVEC LES SERVICES DES COLLECTIVITES

- Bleu Printemps, résidence autonomie L'agglo Foix-Varilhes
- Centre Communal d'Action Sociale de Foix, Montgailhard et Saint-Paul-de-Jarrat
- Cuisine centrale de Foix
- EHPAD de Bellissen à Foix (maison de retraite et accueil de jour)
- EPHAD de Verniolle « Le château »
- Ludothèques L'agglo Foix-Varilhes (sites de Ferrières et de Varilhes)
- Médiathèques L'agglo Foix-Varilhes (sites de Foix, St Paul-de-Jarrat et Varilhes)
- Mairie de Foix (semaine olympique, classe/ALAE transplantée kayak..)
- Mairie de St Paul-de-Jarrat (projet jardin, CCAS..)
- Mairie de Montgailhard (projet CCAS...)



➤ **Actions socio-éducatives et culturelles** afin d'initier l'envie de faire, d'apprendre, de découvrir et de sensibiliser l'esprit critique chez l'enfant :

- Participation des enfants à l'organisation du 12ème Festival des enfants (samedi 14 juin 2025). Les enfants sont acteurs du festival (projet d'enfants).
- Participation des enfants à la 1<sup>ère</sup> édition du Festival du jeu qui aura lieu à Varilhes les 23 et 24 avril 2025. La première journée sera ouverte à tous les publics de 3 à 11 ans. Et la 2<sup>ème</sup> journée sera réservée aux enfants qui fréquenteront ce jour-là les accueils de loisirs de L'agglo Foix-Varilhes.
- Afin de permettre la continuité éducative sur le territoire, mise en place de **partenariats et de passerelles avec les établissements du pôle petite enfance de L'agglo Foix-Varilhes pour les enfants de moins de 3 ans et avec le PAAJIP pour les jeunes à partir du collège. Continuité du travail autour de l'aménagement du temps de l'enfant et de la relation aux familles**

*Réflexion autour de l'aménagement du temps de l'enfant sur toutes les structures ALAE/ALSH et plus précisément sur le temps de la pause méridienne pour les ALAE, afin de respecter le bien-être de*



l'enfant, son rythme, ses besoins et sa singularité au sein du collectif. Pour cela, sur chacune de nos structures, nous allons nous interroger sur le choix des activités proposées (objectifs, pertinence...) et sur les aménagements d'espaces accessibles, en y associant et en échangeant avec les équipes enseignantes (temps de transition, emploi du temps...) pour la continuité et la cohérence éducative.

#### *Relation aux familles et place des parents dans nos accueils de loisirs*

Nous favorisons les liens avec les familles :

- En communiquant sur nos projets, notre organisation, le fonctionnement et les activités des structures, notamment lors de réunions formalisées avec les familles.
- En conviant les familles à des moments conviviaux (journées portes ouvertes, spectacles entre chaque période de vacances et en fin d'année scolaire, Festival des enfants, partage d'activités...).
- En encourageant les familles à s'impliquer dans nos structures (partage de savoir-faire, organisation de manifestations...).

Nous envisageons d'aller plus loin en créant une instance sous forme d'un comité de parents bénévoles afin de donner une lecture plus claire aux familles sur le fonctionnement de l'association et de chaque accueil de loisirs et sur les différents projets afin d'offrir un espace et de la place à ceux qui le souhaitent.

Dans le cadre d'une démarche de coéducation et afin d'associer les parents à la vie de nos accueils de loisirs, nous effectuons un travail autour de la relation avec les familles. Ce travail consiste à informer, associer et impliquer davantage les parents dans la vie de l'association et des différentes structures. Nous mettons en place des actions autour de l'accompagnement à la parentalité, en lien avec le PEDT des collectivités de Foix, de Montgailhard et de Saint-Paul-de-Jarrat et de L'agglo Foix-Varilhes.

- **Budget général**

Un budget pour les achats pédagogiques est alloué aux directeurs ALAE/ALSH.



## II. Présentation de l'équipe pédagogique :

NOM PRENOM	FONCTION	DIPLONES
<b>HERVEZ Maxime</b>	Directeur référent	DEJEPS
<b>REDONDO Roberto</b>	Directeur	BAFD

## III. Fonctionnement de l'accueil de loisirs

L'accueil de loisirs de Verniolle est mis en place par L'agglo Foix-Varilhes. Il est organisé par notre association. Il accueille à l'école de Verniolle, durant les périodes de vacances, les enfants âgés de 6 à 11 ans (GS/CM2).

### ● L'accueil des enfants en situation de handicap

Au-delà de la loi du 11 février de 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées rappelle clairement dans son titre premier, article 2 que « l'action poursuivie vise à assurer l'accès de l'enfant, de l'adolescent ou de l'adulte handicapé aux institutions ouvertes à l'ensemble de la population et son maintien dans un cadre ordinaire de scolarité, de travail et de vie » nous portons une attention toute particulière à l'accueil des enfants en situation d'handicap dans nos accueils de loisirs.

Cela se traduit concrètement au quotidien :

- Par la mise en place d'un protocole d'accueil individualisé (en prenant connaissance et en adaptant le projet d'accueil individualisé déjà mis en place par l'établissement scolaire le cas échéant) entre les familles, l'enfant et le directeur de la structure afin de prendre en compte les besoins particuliers (médicaux, sanitaires...);
- En adaptant nos projets d'animations et d'activités et en les rendant accessibles à tous ;
- En se rapprochant de dispositifs tels celui d'Optimus (mis en place par les PEP 09) qui visent à favoriser l'accès aux loisirs pour les enfants en situation de handicap ;
- En continuant à sensibiliser et à former l'ensemble de nos personnels aux différents types de handicaps et aux postures à adopter ;
- En sensibilisant les enfants à la différence ;
- Par la mise en place de partenariats avec des associations telles que l'association des Paralysés de France, l'association « Sur les pas d'Emmy » ...
- Par la sensibilisation des enfants à la Convention Internationale des Droits des Enfants

- **Les locaux**

Dans l'ALAE

- Espace sportif à l'extérieur ;
- 1 grande salle d'activités divisible en deux (1 salle d'expression, motricité...) qui sert d'accueil ;
- 1 salle d'activité (jeux de société, dessin...) ;
- Bibliothèque ;
- Sanitaires.

Dans l'école

- Sanitaires de l'école (si besoin) ;
- 2 salles dans l'école (si besoin).

Pour l'équipe :

- Bureau direction ALAE ;
- Local ménage ;
- Local rangement dans l'ancienne école.

La restauration prend place dans les locaux de la cantine municipale non attenante à l'accueil de loisirs (environ 50 mètres).

Une salle de restauration

Les repas seront préparés à la cuisine centrale de Verniolle par un cuisinier municipal. Les régimes alimentaires : allergies, végétarien, sans porc et sans viande sont pris en compte.

Stockage du matériel :

Depuis avril 2019, le choix est fait de mutualiser le matériel ALSH avec celui de l'ALAE, notamment le mobilier et l'équipement lourd.

Des temps directeurs-directrice ont permis d'organiser cette mise en commun, notamment par la mise en place de règles et d'une armoire privative pour du matériel spécifique. Tout le matériel nécessaire est stocké dans des armoires situées dans les salles d'activités.

Deux pharmacies sont à disposition ainsi qu'une réserve de produits de premiers soins à disposition au bureau administratif. Elles doivent être contrôlée tous les jours.

Tous les soins donnés et plaintes sont consignés sur la fiche prévue à cet effet.

Sur chaque planche d'appel se trouve une fiche pharmacie afin que les animateurs notent les soins et les plaintes des enfants au fur et à mesure de la journée.



- **Déroulement d'une journée**

### **7h30/9h30 : ACCUEIL DU MATIN**

Arrivée échelonnée des enfants. Le directeur accueille au portail extérieur les enfants et les parents. Il demande qui viendra chercher l'enfant, vérifie si la personne (si autre que les parents) est bien notée sur la fiche des autorisations et, si nécessaire, note les observations.

Les parents ne sont pas autorisés à pénétrer à l'intérieur de l'accueil de loisirs, sauf accord du directeur.

Le directeur dirige l'enfant vers l'animateur responsable de l'accueil. L'enfant se lave les mains dès son arrivée.

Arrivée échelonnée des autres animateurs qui ont un rôle de présence active et proposent des petites activités simples, des jeux libres, des lectures d'histoires, des jeux de société ... pas de jeux collectifs, sportifs jusqu'à 9h30 (à partir de 9h00, 1 groupe d'enfants peut aller dans la cour avec un animateur). Penser à utiliser les autres salles en cas de grande affluence.

A partir de 9 heures, penser à la mise en place du matériel des ateliers.

### **9h30/10h00 : PRESENTATION DES ACTIVITES**

Le directeur ou un animateur désigné fait l'appel, vérifie le pointage, les noms et le nombre d'enfants.

Un temps d'échanges autour d'une problématique ou question peut être animé. Moment où les enfants peuvent s'exprimer librement.

Présentation des activités.

Rappel de la thématique et échanges.

Après l'appel, le directeur va déposer le plan de table sur la desserte située à côté de la fontaine à eau.

### **10h00/11h40 : ACTIVITES**

Après l'appel, différents ateliers sont proposés. Un petit jeu pourra être proposé pour fédérer tous les enfants et lancer une dynamique avant les activités. L'enfant choisit les activités.

L'animateur doit susciter chez l'enfant l'envie de découvrir de nouvelles activités.

Penser à faire ranger le matériel après les activités.

Penser à faire un bilan avec les enfants après les activités.

Au vu des effectifs attendus il est judicieux de préparer soit des ateliers tournants soit des activités plus courtes et nombreuses pour maintenir la dynamique.

### **11h30/12h00 : AVANT LE REPAS**

Départ pour ceux qui ne mangent pas à la cantine, temps libre, WC + lavage des mains.

Il est possible d'utiliser les sanitaires des salles d'activités pour optimiser le temps.

S'il y a beaucoup d'enfants, faire laver les mains et toilettes dans les sanitaires de la cantine.

Faire l'appel + prendre PAI + liste + pharmacie + penser à leur lire ou faire lire le menu.

### **12h00 : REPAS**

Depuis octobre 2024, une société extérieure s'occupe de la logistique du temps repas. Le directeur s'assure du bon fonctionnement et du lien. Le directeur peut aider à servir les repas pour optimiser le temps afin que les enfants mangent en même temps. L'organisation du temps repas répond aux protocoles en places.

Un responsable sera désigné à chaque table, lui seul sera autorisé à se lever pour aller chercher du pain ou de l'eau. Il pourra aussi vider les plats de sa table mais ne touchera pas aux objets pouvant se casser.

Le repas doit être un moment convivial, agréable et éducatif. L'animateur a un rôle pédagogique tant sur l'aspect alimentaire que dans la gestion de la vie quotidienne.

Les enfants ne sont pas autorisés à se lever pendant le repas, sauf le responsable de table.

### **13h00/14h00 : TEMPS CALME**

Pas de jeux sportifs/collectifs.

Différentes salles sont aménagées afin de proposer plusieurs activités calmes.

Présence active des animateurs qui doivent surveiller et encadrer ce temps. Ne pas laisser les enfants seuls, être vigilants aux échanges et aux discussions. Les groupes seront fait à la cantine pour optimiser la transition

### **13h30/14h00 : ACCUEIL APRES-MIDI**

L'accueil est fait par un animateur informé des modalités (même organisation que le matin).

### **14h00/16h00 : ACTIVITES**

Après l'appel, présentation des différents ateliers. L'enfant choisit les activités.

L'animateur doit susciter chez l'enfant l'envie de découvrir de nouvelles activités.

Penser à faire ranger le matériel après les activités.

### **16h00/16h30 : TEMPS LIBRE**

Un animateur référent par groupe désigné par le directeur prépare le goûter : installe les bancs, tables et vient chercher le goûter au bureau.

C'est lui qui s'occupe de faire le service et de débarrasser et ranger.

### **16h30/17h00 : GOÛTER**

Pendant le goûter, un temps d'échanges avec les enfants est instauré afin de leur permettre de s'exprimer sur leurs ressentis et/ou afin de recueillir leurs idées et leurs envies.

### **17h00/18h30 : ACCUEIL DU SOIR**

Départ échelonné des enfants. Le directeur accueille les parents au portail extérieur qui signalent leur présence en sonnant, il vérifie si la personne, autre que les parents, qui vient chercher l'enfant est bien notée sur la fiche des autorisations et décoche l'enfant.

Le directeur appelle l'enfant par talkie-walkie. Il prépare ses affaires sous la surveillance de l'animateur puis l'enfant est remis aux parents.

Les parents ne sont pas autorisés à pénétrer à l'intérieur de l'accueil de loisirs, sauf accord du directeur et à condition de se conformer au protocole sanitaire mis en place.

Les autres animateurs, placés à des endroits stratégiques, ont un rôle de présence active et proposent des petits ateliers simples, de continuer l'activité de l'après-midi, des jeux de sociétés, des jeux libres... Vérifier l'état des salles d'activités (rangement, propreté...).

Avant de partir, penser à transmettre au directeur les infos qu'il doit communiquer aux parents concernant les enfants (même si déjà noté dans la case observation).

REGISTRE PHARMACIE : à compléter obligatoirement par l'animateur qui administre les soins (blessure, plainte, prise de médicaments...).

Tous les soins sont consignés sur la fiche pharmacie sur la planche d'appel.

Les pauses des animateurs peuvent intervenir en pleine activité. Prévues et anticipées en avance dès la mise en place des plannings, elles ne doivent pas perturber le bon déroulement de l'activité. Penser à faire passer les informations utiles au moment du passage de relais.

- **Organisation du temps repas**

Le temps du repas est un moment convivial où les échanges avec les enfants sont privilégiés. L'aspect ludique et la découverte des goûts ne seront pas mis de côté pour autant. Une attitude bienveillante de la part des adultes garantira le bon déroulement du repas.

La durée du repas est de 45 minutes à 1 heure au plus.

09h30	Le directeur (et un groupe d'enfants) apporte le plan de table à la cantine sur la desserte à côté de la fontaine.
12h00	Repas. Les enfants entrent dans le calme. Les animateurs sont vigilants à la bonne installation. L'agent de salle et le directeur amènent les plats. Les enfants se servent seuls de l'eau et du pain. Ils se servent aussi dans le plat apporté à table par l'animateur. Après l'entrée et le plat chaud, les enfants débarrassent leurs assiettes dans le grand plat. Si le plat peut se casser, l'animateur amène le grand plat sur la desserte... sinon c'est le responsable de table.  A la demande du directeur, un animateur peut aider au service et au rangement en fin de service.
12h50	Fin du repas. Des enfants peuvent se laver les mains dans les sanitaires du réfectoire pour gagner en temps et en confort



## ENCADREMENT

Chaque animateur se voit responsable d'un nombre égal de tables.

Si l'animateur doit s'occuper de plusieurs tables, il devra être installé de façon à ne pas tourner le dos aux autres tables dont il a la charge pour éviter de se lever toutes les cinq minutes pour faire en sorte « de réduire le son ».

L'équipe sera de concert pour faire appliquer et respecter les règles applicables pendant le temps repas.

Les animateurs peuvent aider au service pour permettre un service plus fluide, uniquement à la demande du Directeur.

## TEMPS REPAS

### Organisation au moment du repas

Depuis octobre 2024, c'est à la SNASO qu'a été confiée la mise en place, le service, la plonge et l'entretien du réfectoire et des sanitaires.

L'entrée et le plat principal sont apportés sur le chariot par l'agent de service.

#### ***Après l'entrée et le plat principal :***

Faire vider les assiettes par les enfants dans le grand plat de service. Si le plat peut se casser l'animateur amène le grand plat sur la desserte, sinon c'est le responsable de table.

#### ***Après le plat principal :***

Les enfants vident les assiettes dans le plat, les empilent et mettent les couverts dans la corbeille à couverts.

Les assiettes sont ensuite amenées sur le chariot d'intendance par les animateurs ou responsable de table.

*Assiettes et couverts sont à ranger dans les bacs prévus pour faciliter la plonge.*

#### ***Après le dessert :***

Les enfants rangent et débarrassent.

Les enfants se lèvent et quittent le réfectoire.

Le directeur ou l'animateur désigné s'occupe de débarrasser si nécessaire.

*Les verres et couverts sont à ranger dans les bacs prévus pour faciliter la plonge.*

- **Analyse de situation liée aux petites vacances**

### **Analyse générale, public en lien avec les objectifs**

Les enfants accueillis sur l'accueil de loisirs sont issus majoritairement de L'agglo Foix-Varilhes, de milieux sociaux et culturels différents. 4 sites d'accueils ALSH sont proposés durant les vacances : Foix, Saint-Paul-de-Jarrat, Varilhes et Verniolle.

Les ALSH sont situés dans un territoire qui valorise son patrimoine (musées, aménagements, restauration de sites anciens, spectacles, tissu associatif très riche...). Ils sont également situés à proximité d'infrastructures sportives et culturelles.

Notre association est associée au Projet Educatif de Territoire de la commune et au Projet Educatif de Territoire de L'agglomération Foix-Varilhes. Sur le temps périscolaire, il y a un Accueil de Loisirs Associé à l'École géré par la commune.

L'accueil des enfants à partir de l'âge de 6 ans engendre une augmentation des effectifs ainsi qu'un plus grand écart d'âge entre les enfants accueillis. On constate aussi que les enfants qui arrivent le font par groupe, avec bien souvent un passif. Ainsi on peut se retrouver avec des histoires à gérer ou des problématiques qui n'ont pas d'origines à l'ALSH mais dont les conclusions peuvent avoir des impacts sur le public. On constate également une augmentation de la fréquentation et des enfants.

Également, on peut constater une diminution du temps de concentration et des enfants qui se lassent plus rapidement. Tout en étant pro participation ils deviennent exigeants, apprécient le changement et la nouveauté. Le rythme de la journée influe également sur la dynamique de groupe. On observe une répartition différente des enfants sur les activités avec une participation plus importante sur les activités manuelles et/ou de création

### **Constat**

Pour donner suite à cette analyse, nous souhaitons mettre l'accent sur la prise en compte du rythme de l'enfant dans son ensemble (biologique et individuel). Nous devons rester vigilants au bien-être et à l'écoute de chacun afin de leur permettre de s'épanouir et de devenir autonome. L'équipe doit mettre en place des outils et des espaces pour permettre aux enfants de s'exprimer, en tenant compte des différences d'âges et du nombre.

Afin de remédier au mieux aux nouvelles problématiques liées au comportement de certains enfants, il semble judicieux d'adopter une vigilance et une attention particulière afin d'éviter l'escalade. Afin de faire des retours réguliers sur les comportements des enfants, il est nécessaire de mettre en place une communication avec les familles.

L'augmentation de la jauge d'accueil et l'abaissement de l'âge d'accueil devront donner lieu à une réflexion sur l'organisation et le déroulement de la journée. Il faudra créer du rythme dans la journée et étudier les ateliers tournants pour répondre aux besoins des enfants de changer régulièrement d'activités.

En corrélation avec le travail engagé les années passées sur la découverte de la citoyenneté et du territoire et la compréhension du monde, l'accent sera mis cette année à éveiller l'enfant au rôle qu'il occupe dans la société, de comprendre le monde et ainsi lui permettre de trouver sa place dans la collectivité. Un intérêt particulier à porter sur l'expression comme façon d'exister.

Le travail engagé avec l'ALSH de Varilhes pour la mise en place de passerelles avec des enfants de 5 ans qui viendront bientôt à Verniolle doit être continué car il favorise la transition et la construction de repères structurants pour les enfants qui faciliteront leur arrivée sur l'ALSH de Verniolle.

## **IV. Objectifs éducatifs/pédagogiques et opérationnels/actions**

L'équipe a choisi cette année de prolonger le travail engagé l'an passé autour de la découverte du patrimoine et du vivre ensemble en axant ces objectifs sur le respect du rythme et l'évolution en collectivité. Le travail effectué par les équipes ne se cantonnera pas à eux seuls. Il est évident qu'il faudra également ne pas perdre de vue l'ensemble des valeurs éducatives de l'association (l'environnement, l'autonomie...) ainsi que les orientations pédagogiques communes à toutes les structures de l'association et les orientations du Projet Educatif de Territoire.



Cette année, c'est autour d'un voyage autour de l'eau que se retrouveront les 4 ALSH. Cette thématique nous conduira jusqu'en juillet où les enfants seront acteurs des championnats du monde de kayak à Foix. Le voyage sera l'occasion d'atteindre nos objectifs, de découvrir cette ressource fragile et riche, de découvrir la faune et flore, d'aborder avec les enfants les questions environnementales. Il sera également un moyen d'aborder la citoyenneté dans nos structures sous un angle ludique. Il permettra d'aller plus loin dans la compréhension de l'actualité et du monde qui nous entoure liée ou pas à l'évènement.

L'occasion pour les équipes de proposer des activités pédagogiques, ludiques, originales et innovantes pour permettre aux enfants de devenir les citoyens de demain, être émancipés et respectueux des autres et de leur environnement, de rencontrer des partenaires qui œuvrent pour les rivières et la qualité de l'eau par exemple.

Formée à l'accompagnement de projet d'enfants, l'équipe d'animation porte une attention particulière à la place laissée aux enfants dans le fonctionnement global de la structure.

De formations internes sur l'égalité fille/garçons ou autour de la radio découleront des animations sur ces thématiques, favorisant l'expression et la tolérance des enfants.

Afin de rendre les enfants autonomes et acteurs de leurs vacances, ils sont intégrés au maximum dans la vie de l'accueil de loisirs, du choix de certaines activités en passant par la construction de grands jeux ou de pièces de théâtres ou encore la mise en place de règles de vie ou de décisions collectives.



<b>OBJECTIFS EDUCATIFS ET PEDAGOGIQUES QUE L'EQUIPE SE FIXE</b>	<b>OBJECTIFS OPERATIONNELS</b>	<b>ACTIONS/ACTIVITES MISES EN PLACE POUR ATTEINDRE CES OBJECTIFS</b>
Respecter le rythme de l'enfant.	<p>Respecter le rythme de chacun en fonction de son âge et de ses capacités.</p> <p>Être à l'écoute des nouveaux besoins des enfants.</p>	<p>Proposer des jeux adaptés pour grands/petits. Adapter différents temps quotidiens en fonction des âges. Respecter le rythme de chacun. Favoriser l'interaction entre tous. Simplifier la transition entre l'ALSH de Varilhes et l'ALSH de Verniolle en travaillant entre équipe pour une harmonisation des pratiques (affichage commun, degré d'autonomie, passerelles...).</p> <p>Mettre en place des ateliers tournants. Proposer davantage d'activités manuelles et de création. Réduire les temps d'activités et les diversifier.</p>
Permettre aux enfants de trouver leur place en collectivité.	<p>Apprendre à s'exprimer et à gérer ses émotions.</p> <p>Développer la notion de tolérance et de respect.</p> <p>Participer à la vie locale.</p>	<p>Groupe de parole ; Découverte des moyens d'expression (théâtre, danse, marionnettes...) ; Moments dédiés et formalisés ; Radio.</p> <p>Atelier filles/garçons. Sensibilisation à l'EEDD. Travail autour des règles de vie.</p> <p>Réalisation des plannings d'activités ; Participation au festival « Feuilles d'automne » ; Réflexion autour de la gestion des déchets ; Echange direct avec les collectivités ; Echanges avec l'EHPAD ; Participation au premier festival du jeu ; Participation au festival des enfants.</p>

## V. Activités

Elles devront permettre de répondre, d'une part, aux objectifs éducatifs fixés, aux orientations pédagogiques communes et, d'autre part, de tenir compte des réalités matérielles, humaines, financières et être adaptées aux envies et rythmes de l'enfant.

L'accueil de loisirs étant un lieu d'apprentissage et de découverte, le champ d'activités proposé pourra être très large et varié. Pour autant, il peut être intéressant de mettre à profit les compétences de l'équipe, ou des associations locales et autres professionnels au service du projet, et de mener un projet d'activités sur plusieurs séances.

L'activité n'est pas une fin en soi, il est important de bien comprendre que le sens de notre action se situe avant tout dans des préoccupations éducatives et relationnelles. C'est pourquoi, l'activité proposée permettra de valoriser l'enfant. L'activité doit tenir compte du rythme de l'enfant et être cohérente par rapport à la journée ou à la semaine proposée. Il ne faut pas oublier que l'enfant est avant tout en vacances, et que l'accueil de loisirs, même s'il peut faire découvrir de nouvelles activités, doit tenir compte de ce que veut l'enfant, de son rythme et de ses capacités.

Le programme d'activités sera réalisé en réunion d'équipe, et un programme sera mis à disposition des parents (affichage) et téléchargeable sur le site internet [www.lesfrancasdupaysdefoix.com](http://www.lesfrancasdupaysdefoix.com).

Les enfants seront bien évidemment associés à la réalisation de ce programme autant que faire se peut. Les animateurs organiseront des moments de discussion avec les enfants pour leur demander leur avis. Il y a donc des temps d'activités qui sont négociables et d'autres, pour des raisons techniques, de sécurité ou d'encadrement qui ne le sont pas. Les activités doivent être pensées comme un moment qui va permettre à l'enfant de s'épanouir d'une manière ou d'une autre. Les enfants doivent donc y participer de manière volontaire et non contrainte. Il s'agira pour l'équipe d'animation de trouver les moyens d'accompagner l'enfant dans la réalisation de l'activité, de l'aider à faire, de trouver les mots pour l'encourager à participer, mais sans jamais le forcer.

L'équipe s'efforcera de favoriser, d'accompagner et de valoriser les projets d'enfants (implicite et ou explicite) en aménageant des espaces : plannings (« c'est moi qui décide !! »), lieu, temps de la journée...

Pour conclure, l'activité est un moyen de répondre aux objectifs éducatifs fixés. Elle doit être adaptée aux enfants en tenant compte de leurs capacités physique et physiologique. L'activité peut être préparée, improvisée, sous la direction ou non d'un adulte, mais elle doit être bénéfique aux enfants et se dérouler en toute sécurité. L'enfant a le droit de participer ou pas, dans la mesure où cela est possible, et l'équipe doit toujours être disponible pour écouter, discuter, proposer une réponse adaptée.



## VI. Evaluation

Chaque animateur devra pour chaque projet compléter la fiche « Projet d'activité » ainsi que le bilan. Elle permettra un bilan d'équipe plus riche et une réelle évaluation des objectifs. Les fiches seront rangées dans un classeur afin de permettre le suivi des projets au quotidien.

L'évaluation se fera par des bilans avec l'équipe d'animation chaque fin de période : retour sur l'ensemble des actions d'animation menées, point sur le fonctionnement, réflexion sur le travail de l'équipe en tenant compte des bilans d'enfants (ressentis, implication, réflexions...).

Avec les différents acteurs et partenaires de l'accueil collectif de mineurs : bureau de l'association, L'agglo Foix-Varilhes et différents partenaires et prestataires.

<b>OBJECTIFS EDUCATIFS ET PEDAGOGIQUES QUE L'EQUIPE SE FIXE</b>	<b>OBJECTIFS OPERATIONNELS</b>	<b>CRITERES</b>	<b>INDICATEURS</b>
Respecter le rythme de l'enfant.	Respecter le rythme de chacun en fonction de son âge et de ses capacités.  Être à l'écoute des nouveaux besoins des enfants.	Des activités propres aux groupes sont proposées. Des espaces sont identifiés.  L'enfant exprime un souhait, une idée, un ressenti.	2 activités adaptées sont proposées par période.  Des salles sont dédiées aux groupes et aux activités sur l'année.  Evolution des pratiques : 2 nouveautés fonctionnelles. Les enfants participent au déroulé de la journée.
Permettre aux enfants de trouver leur place en collectivité.	Apprendre à s'exprimer et à gérer ses émotions.  Développer la notion de tolérance et de respect.  Participer à la vie locale.	Les enfants connaissent des moyens d'expression adaptés.  Les enfants connaissent les grandes valeurs citoyennes.  Les enfants animent leur « cité ».	Les enfants ont découvert 3 outils d'expression. 2 productions ont été réalisées valorisant la thématique.  L'égalité fille/garçon est objectif du projet pédagogique. Interventions de 2 partenaires EEDD.  Les enfants ont participé à 3 manifestations locales. Les enfants ont rencontré 4 associations du territoire.

## VII. Communication

### **La communication interne destinée aux équipes d'animation**

Des réunions permettent régulièrement aux équipes de se documenter, de préparer, réguler et évaluer le projet pédagogique et les projets d'animations et d'activités. C'est également un moyen d'échanger autour du fonctionnement et des enfants accueillis.

### **La communication externe destinée aux familles**

Elle a pour but, via l'affichage sur les structures et via le site internet, la newsletter et Facebook de présenter de façon attractive l'actualité de l'association. L'accueil physique joue un rôle important dans cette dynamique.

Elle se concrétise également par des moments de rencontres et d'information qui permettent des échanges conviviaux avec les familles : journées portes ouvertes, fêtes des ALSH, Festival des enfants...

Un temps d'échange/d'accueil avec la famille est mis en place par le directeur de l'accueil de loisirs pour chaque inscription d'un nouvel enfant, avant la première fréquentation.

### **La communication en direction des enfants**

Création de supports ludiques et adaptés pour présenter les projets d'activités (affiches de projets et jeux de présentation des activités...)

Libre choix des activités pour les enfants.

Prise en compte des propositions des enfants en leur donnant la parole et la possibilité de mener leurs propres projets.

### **La communication en direction des partenaires institutionnels et associatifs**

Tout au long de l'année, des rencontres seront favorisées pour échanger sur le projet pédagogique ainsi que sur le fonctionnement et l'organisation de l'accueil de loisirs. Il sera également proposé aux différents partenaires une rencontre avec les équipes d'animations sur la structure et d'assister/participer à des moments festifs et conviviaux sur l'accueil de loisirs ainsi que lors de nos manifestations. Les projets pédagogiques seront transmis en début d'année et des bilans de ceux-ci seront établis et communiqués.

